

Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du 23 juin 2022

Membres du Conseil de Communauté en exercice : 123

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Madame Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports: 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61.

La séance est ouverte à 18h03 et levée à 23h15

Étaient présents : Audeux : Mme Françoise GALLIOU Avanne-Aveney : Mme Marie-Jeanne BERNABEU Besançon : Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, M. Guillaume BAILLY (à partir du rapport n°12), Mme Anne BENEDETTO (à partir du rapport n°12), Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH, M. Sébastien COUDRY, M. Philippe CREMER (jusqu'au rapport n°41 inclus), Mme Aline CHASSAGNE, M. Laurent CROIZIER, M. Benoit CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLILOLO, M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY, M. Damien HUGUET (à partir du rapport n°12), M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'au rapport n°33 inclus), M. Christophe LIME, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Agnès MARTIN, Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Maxime PIGNARD, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI (jusqu'au rapport n°43 inclus), Mme Juliette SORLIN (à partir du rapport n°12), M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF, Beure : M. Philippe CHANEY Bonnay : M. Gilles ORY Boussières : M. Eloi JARAMAGO Busy : M. Philippe SIMONIN Byans-sur-Doubs : M. Didier PAINEAU Chalèze : M. René BLAISON Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT Champagny : M. Olivier LEGAIN Champoux : M. Romain VIENET Champvans-les-Moulins : M. Florent BAILLY Chauceenne : Mme Valérie DRUGE Chemaudin et Vaux : M. Gilbert GAVIGNET Chevroz : M. Franck BERNARD Cussey-sur-l'ognon : M. Jean-François MENESTRIER Dannemarie-sur-Crête : Mme Martine LEOTARD Deluz : M. Fabrice TAILLARD Devecey : M. Michel JASSEY Ecole-Valentin : M. Yves GUYEN Fontain : Mme Martine DONEY Franois : M. Emile BOURGEOIS Geneuille : M. Patrick OUDOT La Vèze : M. Jean-Pierre JANNIN Larnod : M. Hugues TRUDET (à partir du rapport n°10 et jusqu'au rapport n°36 inclus) Les Auxons : M. Anthony NAPPEZ Mamirolle : M. Daniel HUOT Mazerolles-Salin : M. Daniel PARIS Miserey-Salines : M. Marcel FELT Montfaucon : M. Pierre CONTOZ (jusqu'au rapport n°36 inclus) Morre : M. Jean-Michel CAYUELA Nancray : M. Vincent FIETIER Noironte : M. Claude MAIRE Osselle-Routelle : Mme Anne OLSZAK Palise : M. Daniel GAUTHEROT Pelousey : Mme Catherine BARTHELET Pirey : Mme Emmanuelle BAVEREL Pouilley-Français : M. Yves MAURICE Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET Pugey : M. Frank LAIDIE Roche-lez-Beaupré : M. Jacques KRIEGER Roset-Fluans : M. Jacques ADRIANSEN Saint-Vit : Mme Anne BIHR, M. Pascal ROUTHIER Saône : M. Benoît VUILLEMIN Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Tallenay : M. Ludovic BARBAROSSA Thisse : M. Pascal DERIOT Thoraise : M. Jean-Paul MICHAUD Torpes : M. Denis JACQUIN Velesmes-Essarts : M. Jean-Marc JOUFFROY (à partir du rapport n°18) Venise : M. Jean-Claude CONTINI Vieilley : M. Franck RACLOT Vorges-les-Pins : Mme Maryse VIPREY

Étaient absents : Amagney : M. Thomas JAVAUX Besançon : Mme Frédérique BAEHR, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Sadia GHARET, M. Jean-Hugues ROUX, M. André TERZO, Mme Claude VARET Braillans : M. Alain BLESSEMILLE Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON Gennes : M. Jean SIMONDON Grandfontaine : M. Henri BERMOND La Chevillotte : M. Roger BOROWIK Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Marchaux-Chaudefontaine : M. Patrick CORNE Merrey-Vieilley : M. Philippe PERNOT Montferrand-le-Château : Mme Lucie BERNARD Novillars : M. Bernard LOUIS Rancenay : Mme Nadine DUSSAUCY Vaire : Mme Valérie MAILLARD Villars Saint-Georges : M. Damien LEGAIN

Secrétaire de séance : M. Olivier LEGAIN

Procurations de vote : M. Thomas JAVAUX à M. Romain VIENET, Mme Frédérique BAEHR à Mme Julie CHETTOUH, M. Guillaume BAILLY à Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'au rapport n°11 inclus), Mme Anne BENEDETTO à M. Hasni ALEM (jusqu'au rapport n°11 inclus), M. Kévin BERTAGNOLI à Mme Elise AEBISCHER, Mme Sadia GHARET à Mme Aline CHASSAGNE, M. Damien HUGUET à M. Anthony POULIN (jusqu'au rapport n°11 inclus), Mme Myriam LEMERCIER à Mme Marie LAMBERT (à partir du rapport n°34), Mme Karima ROCHDI à Agnès MARTIN (à partir du rapport n°44), M. Jean-Hugues ROUX à Mme Sylvie WANLIN, Mme Juliette SORLIN à Mme Marie ZEHAF (jusqu'au rapport n°11 inclus), M. André TERZO à M. Christophe LIME, Mme Claude VARET à M. Ludovic FAGAUT, M. Alain BLESSEMILLE à M. Jacques KRIEGER, Mme Catherine BOTTERON à M. Anthony NAPPEZ, M. Jean SIMONDON à M. Vincent FIETIER, M. Henri BERMOND à M. Emile BOURGEOIS, M. Roger BOROWIK à M. Benoît VUILLEMIN, M. Cédric LINDECKER à M. Daniel HUOT, M. Patrick CORNE à M. Fabrice TAILLARD, M. Bernard LOUIS à M. René BLAISON, Mme Nadine DUSSAUCY à Mme Marie-Jeanne BERNABEU, Mme Valérie MAILLARD à M. Christian MAGNIN-FEYSOT, M. Jean-Marc JOUFFROY à Mme Anne BIHR (jusqu'au rapport n°17 inclus), M. Damien LEGAIN à M. Pascal ROUTHIER

Délibération n°2022/006138

Rapport n° 6 - Etat des décisions de la Présidente dans le cadre de sa délégation du Conseil

Etat des décisions de la Présidente dans le cadre de sa délégation du Conseil

Rapporteur : Mme Anne VIGNOT, Présidente

Résumé :

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil de Communauté a, donné délégation à la Présidente pour accomplir différents actes de gestion courante pendant la durée de son mandat.

La présente délibération a pour objet d'informer le Conseil de Communauté des décisions prises par la Présidente dans le cadre de ses attributions déléguées.

I. En matière financière

Décision DIV.22.08.D32

OBJET : Mise à disposition de la base de loisirs d'Osselle à la Société Nautique de Besançon (SNB) Dans le cadre des objectifs de GBM en matière d'offre outdoor proposée sur le territoire (démarche Grandes Heures Nature), et concernant l'organisation de manifestations sportives en lien direct avec l'offre du site (plan d'eau dédié à des activités nautiques et de baignade), GBM accorde à la Société Nautique de Besançon canoë-kayak, l'utilisation de la base de loisirs à Osselle pour l'organisation de son championnat régional de Sprint et Dragon Boat le 15 mai 2022. Cette autorisation est consentie à titre gratuit.

Décision DIV.22.08.D25 :

OBJET : subvention FIHT - création de 5 hébergements touristiques haut de gamme et insolites par la SARL DU BOIS.

Décision : Conformément au règlement du Fonds d'Intervention de l'Hébergement Touristique approuvé par le Conseil de Communauté du 23 février 2022, la Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole accorde à la SARL DU BOIS une subvention d'un montant de 23 240 € en faveur des projets de création de 5 hébergements touristiques haut de gamme et insolites.

Marché animation territoriale pour la transition énergétiques dans le Grand Besançon

Avenant au lot 4 « Mobilisation des communes, des citoyens et des entreprises pour le financement participatif de projets ENR »

Nouvelle répartition du montant des prestations suite au retrait d'un cotraitant.(Oxalys)

Prestations assurées par le mandataire du groupement AJENA , sans modification du montant du marché

Afin d'assurer le financement d'une partie de ses investissements 2022, la Communauté Urbaine de Grand Besançon Métropole a lancé le 11 avril dernier, pour son budget annexe de l'Assainissement, une consultation bancaire portant sur un montant de 1 000 000 €. La proposition de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel a été retenue et un prêt a été signé selon les caractéristiques suivantes :

- Montant : 1 000 000 €
- Score Gissler : 1A
- Durée : 15 ans
- Taux : Fixe, 1,10 % trimestriel
- Echéances : Trimestrielles et constantes
- Amortissement du capital : Progressif
- Base de calcul des intérêts : 365/365 jours
- Remboursement anticipé : possible, sans préavis, à tout moment avec paiement d'une indemnité de 5 % du montant du capital remboursé par anticipation
- Frais de dossier : 0,10 % soit 1 000 €

Le prêt sera encaissé le 30 juin 2022 à l'imputation 16.1641.36200.

Eau - Assainissement - DIV.22.08.D24 en date du 27/04/2022 - SDA du système de Geneuille - Cussey-sur-l'Ognon - Les Auxons (Dessus) - Châillon le Duc - Etuz - Boulot - Bussières - GBM / Conseil Départemental du Doubs et Agence de l'Eau pour un montant de 140 000 €

Tourisme - DIV.22.08.D25 en date du 06/04/2022 - Subvention FIHT - Création de 5 hébergements touristiques haut de gamme et insolites par la SARL DU BOIS – GBM/ SARL DU BOIS pour un montant de 23 240 €

Habitat - DIV.22.08.D29 en date du 25/04/2022 - Programmation de droit commun 2021 pour une offre nouvelle de logements locatifs publics – Décision d'agrément et de subvention n° 449 - Néolia - Villagénération - Vauban

Habitat - DIV.22.08.D31 en date du 25/04/2022 - Avenant de début de gestion pour l'année 2022 à la convention de délégation de compétence des aides à la pierre 2018-2023 passée entre l'Etat et Grand Besançon Métropole relatif à la gestion des aides de l'Agence nationale de l'habitat (parc privé)

Tourisme - DIV.22.08.D32 en date du 04/05/2022 - Mise à disposition de la base de loisirs d'Osselle à la Société Nautique de Besançon (SNB)

Tourisme - DIV.22.08.D33 en date du 04/05/2022 - Mise à disposition de la base de loisirs d'Osselle à la ville de Besançon pour l'organisation de la 14ème édition du Raid Handi-Forts

Habitat - DIV.22.08.D34 en date du 23/05/2022 - Programmation de droit commun 2021 pour une offre nouvelle de logements locatifs publics – Décision d'agrément et de subvention n° 460 - Loge.GBM - rue du Lycée

Habitat - DIV.22.08.D35 en date du 23/05/2022 - Programmation de droit commun 2021 pour une offre nouvelle de logements locatifs publics – Décision d'agrément et de subvention n° 451 - Habitat 25 - rue Denis Papin

Habitat - DIV.22.08.D36 en date du 23/05/2022 - Programmation de droit commun 2021 pour une offre nouvelle de logements locatifs publics – Décision d'agrément et de subvention n° 455 - Habitat 25 - Domaine des Champs - Geneuille

Habitat - DIV.22.08.D37 en date du 23/05/2022 - Programmation de droit commun 2021 pour une offre nouvelle de logements locatifs publics – Décision d'agrément et de subvention n° 456 - Habitat 25 - Rue de Trey

Habitat - DIV.22.08.D38 en date du 23/05/2022 - Programme d'aide à l'amélioration de l'habitat privé (dispositif « aide à la décision en faveur des copropriétés ») – Décision de subvention pour un montant de 3 486 €

Habitat - DIV.22.08.D39 en date du 23/05/2022 - Programme d'aide à l'amélioration de l'habitat privé (dispositifs « AAPEL PO », « AAPEL PB » et « PAMELA ») – Décision de subvention pour un montant de 170 765 €

Habitat - DIV.22.08.D40 en date du 23/05/2022 - Programmation de droit commun 2021 pour une offre nouvelle de logements locatifs publics – Décision d'agrément et de subvention n° 459 - Néolia - Les allées de Mina - Saint-Vit (3 PLUS-2 PLAI)

Habitat - DIV.22.08.D41 en date du 23/05/2022 - Programmation de droit commun 2021 pour une offre nouvelle de logements locatifs publics – Décision d'agrément et de subvention n° 464 - Néolia - rue de l'Amitié

Habitat - DIV.22.08.D42 en date du 23/05/2022 - Programmation de droit commun 2021 pour une offre nouvelle de logements locatifs publics – Décision d'agrément et de subvention n° 450 - Néolia - rue de la Pelouse

Habitat - DIV.22.08.D43 en date du 23/05/2022 - Programmation de droit commun 2021 pour une offre nouvelle de logements locatifs publics – Décision d'agrément et de subvention n° 458 - Néolia - Les allées de Mina - Saint-Vit (7 PLUS-3 PLAI)

Habitat - DIV.22.08.D44 en date du 23/05/2022 - Programmation de droit commun 2021 pour une offre nouvelle de logements locatifs publics – Décision d'agrément et de subvention n° 454 - Néolia - rue de la Belle Etoile - Grandfontaine

Habitat - DIV.22.08.D45 en date du 23/05/2022 - Programmation de droit commun 2021 pour une offre nouvelle de logements locatifs publics – Décision d'agrément et de subvention n° 457 - Néolia - rue de Belfort

Habitat - DIV.22.08.D46 en date du 23/05/2022 - Programmation de droit commun 2021 pour une offre nouvelle de logements locatifs publics – Décision d'agrément et de subvention n° 465 - Néolia - rue Jean Wyrsh

Habitat - DIV.22.08.D47 en date du 23/05/2022 - Programmation de droit commun 2021 pour une offre nouvelle de logements en location-accession – Décision de réservation d'agrément PSLA 8 logements - Demeures Access - ZAC Epenottes Serre-les-Sapins

Habitat - DIV.22.08.D48 en date du 23/05/2022 - Programmation de droit commun 2021 pour une offre nouvelle de logements en location-accession – Décision de réservation d'agrément PSLA 20 logements - Néolia - rue de l'Amitié

Habitat - DIV.22.08.D49 en date du 23/05/2022 - Programmation de droit commun 2021 pour une offre nouvelle de logements en location-accession – Décision de réservation d'agrément PSLA 6 logements - Néolia - rue de la Pelouse

Economie - DIV.22.08.D50 en date du 30/05/2022 - Subvention FIE - Projet Bourgogne Franche-Comté Signaux - GBM / Bourgogne Franche-Comté Signaux pour un montant de 50 000 €

Economie - DIV.22.08.D51 en date du 30/05/2022 - Subvention FIE - Projet Atelier Tisserand - GBM / Atelier Tisserand pour un montant de 14 000 €

Habitat - DIV.22.08.D52 en date du 03/06/2022 - Avenant de début de gestion pour l'année 2022 à la convention de délégation de compétence des aides à la pierre 2018-2023 passée entre l'Etat et Grand Besançon Métropole

Habitat - DIV.22.08.D53 en date du 03/06/2022 - Programmation de droit commun 2021 – Décision d'agrément et de subvention PALULOS Relance - Loge.GBM - 19-21-23 rue de l'Amitié

Habitat - DIV.22.08.D54 en date du 03/06/2022 - Programmation de droit commun 2021 - Décision d'agrément et subvention PALULOS Relance - Loge.GBM - 21A-E rue Fontaine Argent

Habitat - DIV.22.08.D55 en date du 03/06/2022 - Programmation de droit commun 2021 - Décision d'agrément et de subvention PALULOS Relance - Habitat 25 - 8-10-12-14 rue du Polygone

Habitat - DIV.22.08.D56 en date du 03/06/2022 - Programme d'aide à l'amélioration de l'habitat privé (dispositifs « AAPEL PO », « AAPEL PB » et « PAMELA ») – décision de subvention pour un montant de 150 725 €

Habitat - DIV.22.08.D57 en date du 03/06/2022 - Programme d'aide à l'amélioration de l'habitat privé (dispositif « aide à la décision en faveur des copropriétés ») – décision de subvention pour un montant de 910 €

Finances - FIN.22.08.D11 en date du 29/04/2022 - Demandes de subventions – Manifestation Les 24 h du temps - GBM / Région Bourgogne-Franche-Comté et Département du Doubs pour un montant de 45 000€

Finances - FIN.22.08.D12 en date du 13/05/2022 - Demande de subvention - restructuration du chemin de la Dame Blanche à Mérey-Vieilley - GBM / Union européenne pour un montant de 25 275,60 €

II. En matière de marchés publics

Requalification de la rue des Fins à Dannemarie sur Crète

Titulaire : COLAS – 25410 DANNEMARIE SUR CRETE

Date de notification : 17/05/2022

Montant : 430 978.36 € HT

Pirey - Requalification de la rue des Vignerons

Titulaire : EUROVIA BOURGOGNE FRANCHE COMTE - 25200 MONTBELIARD

Date de notification : 25/04/2022

Montant : 204 364.10 € HT

Travaux de reprise d'un mur de soutènement - rue Isebart

Titulaire : CG BAT OUVRAGES D'ART – 25320 GRANDFONTAINE

Date de notification : 19/04/2022

Montant : 72 900 € HT

Travaux de reconstruction d'une corniche de mur de soutènement – Chemin du Fort de Bregille à Besançon

Titulaire : TRAVAUX PUBLICS ET RESEAUX DE L'EST - 70100 ARC-LES-GRAY

Date de notification : 30/05/2022

Montant : 71 192.41 € HT

Requalification de la rue des Vignes et de la rue Masson à Pouilley-les-Vignes

Titulaire : GUINTOLI SAS – 21000 DIJON

Date de notification : 30/05/2022

Montant : 441 000.10 € HT

Construction de l'Institut Supérieur des Ingénieurs de Franche-Comté

Lot 1 : Terrassements - Aménagements extérieurs - Espaces verts – Assainissement extérieur

Titulaire : SARL DROMARD – 25500 NOEL-CERNEUX

Date de notification : 31/05/2022

Montant : 129 251.80 € HT

Lot 2 : Gros œuvre – Fondations spéciales

Titulaire : SAS ALBIZZATI PERE ET FILS – 90400 DANJOUTIN

Date de notification : 25/05/2022

Montant : 1 837 311.08 € HT

Lot 3 : Charpente métallique

Titulaire : ERTCM INDUSTRIES SAS – 71360 EPINAC

Date de notification : 25/05/2022

Montant : 116 125.90 € HT

Lot 4 : Couverture - Etanchéité

Titulaire : SMAC – 25320 CHEMAUDIN ET VAUX
Date de notification : 25/05/2022
Montant : 188 163.95 € HT

Lot 5 : Menuiserie extérieure aluminium – Vitrerie – Protection solaire

Titulaire : DRUET SAS – 70180 DAMPIERRE SUR SALON
Date de notification : 25/05/2022
Montant : 592 210 € HT.

Lot 6 : Cloisonnement – Doublages - Plafonds

Titulaire : TECNIBAT SAS – 25000 BESANCON
Date de notification : 25/05/2022
Montant : 329 441.54 € HT.

Lot 7 : Menuiserie intérieure bois – Signalétique - Mobiliers

Titulaire : INGENIERIE BOIS NOROY – 25640 MARCHAUX
Date de notification : 07/06/2022
Montant : 299 985.10 € HT.

Lot 8 : Serrurerie

Titulaire : SARL REMY HERVE – 25410 DANNEMARIE SUR CRETE
Date de notification : 25/05/2022
Montant : 245 260 € HT.

Lot 9 : Peinture intérieure – Echafaudages intérieurs - Nettoyage

Titulaire : TECNIBAT SAS – 25000 BESANCON
Date de notification : 25/05/2022
Montant : 79 539.06 € HT.

Lot 10 : Ascenseur

Titulaire : SA SCHINDLER – 69687 CHASSIEU
Date de notification : 25/05/2022
Montant : 32 300 € HT.

Lot 11 : Electricité - Courants forts – Courants faibles

Titulaire : EIFFAGE ENERGIE SYSTEME ALSACE FRANCHE COMTE – 25320 CHEMAUDIN ET VAUX
Date de notification : 25/05/2022
Montant : 636 386.10 € HT

Lot 12 : Chauffage - Ventilation - Climatisation

Titulaire : E.I.M.I. SAS – 25480 ECOLE VALENTIN
Date de notification : 25/05/2022
Montant : 514 068 € HT

Lot 13 : Plomberie - Sanitaire

Titulaire : E.I.M.I. SAS – 25480 ECOLE VALENTIN
Date de notification : 25/05/2022
Montant : 86 221 € HT

Lot 14 : Equipements pupitres amphithéâtre

Titulaire : SAS ACTE II - 24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE
Date de notification : 25/05/2022
Montant : 87 029 € HT

Gestion des eaux pluviales à la parcelle Ilot République

Titulaire : SAS INFRA SERVICES – 76380 CANTELEU

Date de notification : 20/04/2022

Montant : 101 600 € HT

Marché d'assistance à la maîtrise d'ouvrage portant sur la création et la gestion d'un réseau de chaleur « Besançon Est »

Titulaire : NALDEO STRATEGIES PUBLIQUES - 78182 SAINT QUENTIN EN YVELINES

Date de notification : 27/04/2022

Montant : 122 650 € HT

Fourniture et pose signalisation verticale permanente

Titulaire : BOURGOGNE FRANCHE COMTE SIGNAUX – 25290 RUREY

Date de notification : 22/04/2022

Montant maximum : 214 000 € HT

Migration du système de supervision SIG ferroviaire tramway du réseau Ginko

Titulaire : VOSSLOH COGIFER – 92500 RUEIL MALMAISON

Date de notification : 20/05/2022

Montant : 131 690 € HT

Maintenance et évolution du progiciel INSER

Titulaire : INSER SARL – 75002 PARIS

Date de notification : 17/05/2022

Montant maximum : 210 000 € HT

Acquisition d'une solution de vote électronique

Titulaire : QUIZZBOX SOLUTIONS – 63000 CLERMONT FERRAND

Date de notification : 03/05/2022

Montant maximum : 40 000 € HT

Acquisition de valideurs open paiement

Titulaire : KUBA SAS – 25480 MISEREY SALINES

Date de notification : 03/05/2022

Montant : 68 053 € HT

Etude et assistance à maîtrise d'ouvrage pour une mobilité décarbonée - Electromobilité et Filière Hydrogène

Titulaire : BG INGENIEURS CONSEILS - 94200 IVRY SUR SEINE

Date de notification : 12/04/2022

Montant : 147 150 € HT

Prestation de services traiteurs pour le compte de l'ensemble des services de GBM, de la Ville de Besançon et du CCAS de la Ville de Besançon**Lot 2 : Sandwich - viennoiserie - pâtisserie**

Titulaire : SARL CHARCUTERIE BONNET – 25000 BESANCON

Date de notification : 17/05/2022

Montant maximum : 160 000 € HT

Titulaire : SARL TTG – 25480 PIREY

Date de notification : 13/05/2022

Montant maximum : 160 000 € HT

Avenant n°1 : Création d'une voie mode doux Montferrand – Besançon Planoise Secteur 2

Lot 2 : Equipements de la voirie

Titulaire : Roland Pose Signalisation & Marquage au sol – 25410 SAINT VIT

Montant initial du marché : 67 773 € HT

Objet de l'avenant : Changement de statut du titulaire

Montant de l'avenant : sans incidence financière

Date de l'avenant : 09/03/2022

Avenant n°4 : Travaux de restructuration du schéma d'assainissement du bassin versant Ognon

Lot n°1 : Station d'épuration de Cussey-sur-l'Ognon et des postes de refoulement de Châtillon-le-Duc, des Auxons, de Geneuille et de Bussières. Démantèlement des stations d'épuration de Cussey-sur-l'Ognon et de Châtillon-le-Duc

Titulaire : Groupement HYDREA - CLAUZEL - PELLEGRINI - ROCHET BLANC - CASE - UFT FRANCE (Mandataire : HYDREA) – 60 610 LA CROIX SAINT OUEN

Montant initial du marché : 4 948 300 € HT

Objet de l'avenant : Prestations en plus-value, notification de prix nouveaux et mise à jour de la répartition des paiements entre les membres du groupement

Montant de l'avenant : 22 142,50 € HT

Date de l'avenant : 09/05/2022

Avenant n°1 : Travaux de restructuration du schéma d'assainissement du bassin versant Ognon

Lot n°3 : Réseaux de collecte et de transport sur Cussey Sur l'Ognon et Geneuille

Titulaire : SAS BONNEFOY - 25660 SAONE

Montant initial du marché : 987 992.01 € HT

Objet de l'avenant : Notification de prix nouveaux

Montant de l'avenant : sans incidence financière

Date de l'avenant : 01/04/2022

Avenant n°1 : Travaux de mise en séparatif du réseau d'assainissement et renouvellement du réseau AEP sur la commune de Vaire-Arcier

Titulaire : Groupement MALPESA - 25270 LEVIER / TP JC BONNEFOY- 25660 SAONE

Montant initial du marché : 1 850 506.43€ HT

Objet de l'avenant : Notification des jours d'intempéries et prolongation du délai d'exécution des travaux

Montant de l'avenant : sans incidence financière

Date de l'avenant : 01/04/2022

Avenant n°1 : Fourniture de pièces et tuyaux en fonte

Lot n°1 : Robinetterie en fonte

Titulaire : HEINRICH CANALISATIONS SAS - 67129 MOLSHEIM

Montant initial du marché : Accord cadre à bons de commande sans montant minimum et sans montant maximum

Objet de l'avenant : Augmentation de 8% des prix du marché à l'occasion de la reconduction du marché intervenue en avril 2022 (liée à la hausse des matières premières)

Montant de l'avenant : sans incidence financière

Date de l'avenant : 01/04/2022

Lot n°2 : Bouches à clé et accessoires et fonte de voirie

Titulaire : HEINRICH CANALISATIONS SAS - 67129 MOLSHEIM

Montant initial du marché : Accord cadre à bons de commande sans montant minimum et sans montant maximum

Objet de l'avenant : Augmentation de 8% des prix du marché à l'occasion de la reconduction du marché intervenant en avril 2022 (liée à la hausse des matières premières)

Montant de l'avenant : sans incidence financière

Date de l'avenant : 01/04/2022

Lot n°3 : Appareils de défense incendie, clapets et ventouses

Titulaire : HEINRICH CANALISATIONS SAS - 67129 MOLSHEIM

Montant initial du marché : Accord cadre à bons de commande sans montant minimum et sans montant maximum

Objet de l'avenant : Augmentation de 8% des prix du marché à l'occasion de la reconduction du marché intervenant en avril 2022 (liée à la hausse des matières premières)

Montant de l'avenant : sans incidence financière

Date de l'avenant : 01/04/2022

Lot n°4 : Tuyaux et pièces de raccord

Titulaire : HEINRICH CANALISATIONS SAS - 67129 MOLSHEIM

Montant initial du marché : Accord cadre à bons de commande sans montant minimum et sans montant maximum

Objet de l'avenant : Augmentation de 8% des prix du marché à l'occasion de la reconduction du marché intervenant en avril 2022 (liée à la hausse des matières premières)

Montant de l'avenant : sans incidence financière

Date de l'avenant : 01/04/2022

Avenant n°6 : Collecte des déchets ménagers sur 61 communes du Grand Besançon et transmission des données nécessaires à la facturation de la Redevance Incitative (RI) avec les véhicules de collecte équipés, mis à disposition par le Grand Besançon

Titulaire: ONYX EST - 25320 CHEMAUDIN

Montant initial du marché : 6 978 347,54 € HT

Objet de l'avenant : Intégration des dispositions de la loi n°2021-1109 confortant le respect des principes de la République, dite « Loi contre le séparatisme » du 24 août 2021

Montant de l'avenant : sans incidence financière

Date de l'avenant : 14/04/2022

Avenant n°1 : Réinsertion professionnelle en faveur des demandeurs d'emploi de Grand Besançon Métropole, pour des prestations de remplacement temporaire des agents de collecte des déchets ménagers de la régie communautaire

Titulaire du marché : INTERMED – 25000 BESANCON

Montant initial du marché: 277 650 € HT

Objet de l'avenant : Intégration des dispositions de la loi n°2021-1109 confortant le respect des principes de la République, dite « Loi contre le séparatisme » du 24 août 2021

Montant de l'avenant : sans incidence financière

Date de l'avenant : 02/05/2022

Avenant n°1 : Collecte sélective des déchets d'emballages en carton en porte-à-porte et en points de regroupement à Besançon, au centre-ville et dans plusieurs rues adjacentes

Titulaire du marché: C2T DECHETS – 70150 MARNAY

Montant initial du marché: 205 200 € HT

Objet de l'avenant : Intégration des dispositions de la loi n°2021-1109 confortant le respect des principes de la République, dite « Loi contre le séparatisme » du 24 août 2021

Montant de l'avenant HT : sans incidence financière

Date de l'avenant : 13/04/2022

Avenant n°1 : Prestation de lavage complet (intérieur et extérieur) des conteneurs d'apport volontaire (aériens, semi enterrés et enterrés) situés sur l'ensemble des communes de Grand Besançon Métropole.

Titulaire du marché : CHABLAIS SERVICE PROPLETE

Montant initial du marché: 231 588 € HT

Objet de l'avenant : Intégration des dispositions de la loi n°2021-1109 confortant le respect des principes de la République, dite « Loi contre le séparatisme » du 24 août 2021

Montant de l'avenant HT : sans incidence financière

Date de l'avenant : 19/04/2022

Avenant n°1 : Construction de la maison du sport sur le campus de la Bouloie à Besançon – Lot 1 : Terrassements - VRD

Titulaire du marché : SAS JC BONNEFOY – 25660 SAONE

Montant initial du marché: 73 728.10 € HT

Objet d'avenant : Prestations supplémentaires

Montant de l'avenant HT : + 3 365.50 € HT

Date de l'avenant : 16 /05/2022

Avenant n°1 : Construction de la maison du sport sur le campus de la Bouloie à Besançon – Lot 3 : Ossature bois - Charpente bois - Couverture - Bardage

Titulaire du marché : SARL CHARPENTE PONTARLIER – 25560 BULLE

Montant initial du marché: 226 166.16 € HT

Objet d'avenant : Prestations supplémentaires

Montant de l'avenant HT : + 936.00 € HT

Date de l'avenant : 16/05/2022

Avenant n°1 : Construction de la maison du sport sur le campus de la Bouloie à Besançon - Lot 4 : Menuiseries extérieures - Occultations

Titulaire du marché : ETS OBLIGER - 25320 CHEMAUDIN ET VAUX

Montant initial du marché: 70 460 € HT

Objet d'avenant : Prestations supplémentaires

Montant de l'avenant HT : + 1370 € HT

Date de l'avenant : 16/05/2022

Avenant n°1 : Construction de la maison du sport sur le campus de la Bouloie à Besançon – Lot 8: Chauffage - Ventilation - Sanitaires

Titulaire du marché : SIMAT SYSTEM – 25000 BESANCON

Montant initial du marché: 101 153.80 € HT

Objet d'avenant : Prestations supplémentaires

Montant de l'avenant HT : + 1 951.40 € HT

Date de l'avenant : 17/05/2022

Avenant n°1 : Construction de la maison du sport sur le campus de la Bouloie à Besançon - Lot 9 : Electricité - Courants faibles

Titulaire du marché : SARL ENTREPRISE JURASSIENNE D'ELECTRICITE – 39100 DOLE

Montant initial du marché: 90 519.48 € HT

Objet d'avenant : Prestations supplémentaires

Montant de l'avenant HT : + 4 245.15 € HT

Date de l'avenant : 17/05/2022

III. En matière d'affaires juridiques, contentieuses et d'assurances

Acceptation d'un virement de 353,74 € de la SMACL correspondant à l'indemnité versée suite à un accident de circulation du 18 décembre 2020 rue Einstein à Besançon et ayant endommagé le véhicule PAR 6045.

Acceptation d'un chèque de 1500,10 € de la MATMUT correspondant à l'indemnité versée suite à un choc de véhicule contre une borne incendie au rond-point de l'avenue du 60^{ème} RI à Besançon le 3 décembre 2021.

Acceptation d'un chèque de 998,74 € de la MAIF correspondant à l'indemnité versée suite à un choc de véhicule contre un lampadaire boulevard Léon Blum à Besançon le 3 février 2022.

Acceptation d'un chèque de 3376,38 € de la MAIF correspondant à l'indemnité versée suite à un choc de véhicule contre une borne au Campus de la Bouloie à Besançon le 4 septembre 2021.

Acceptation d'un chèque de 3 000 € de la MAIF correspondant au montant de la franchise versé suite à un choc de véhicule contre la barrière automatique du tunnel de la Citadelle à Besançon le 15 juillet 2021.

Acceptation d'un chèque de 9 378 € de la MAIF correspondant à l'indemnité versée suite à un choc de véhicule contre la barrière automatique du tunnel de la Citadelle à Besançon le 15 juillet 2021

Acceptation d'un chèque de 2 148,78 € de la MAIF correspondant à l'indemnité versée suite à un choc de véhicule contre une borne rue Battant à Besançon, le 9 décembre 2021.

Acceptation d'un chèque de 3 000 € de la MAIF correspondant au montant de la franchise versé suite à un choc de véhicule contre un lampadaire boulevard Léon Blum à Besançon le 3 février 2022.

Acceptation d'un chèque de 1 801,45 € de la MAIF correspondant à l'indemnité versée suite à un choc de véhicule contre un poteau d'éclairage public à Geneuille, le 1^{er} novembre 2021.

Acceptation d'un virement de 1 311,48 € des ACM correspondant à l'indemnité versée pour un choc de véhicule contre un lampadaire à Miserey-Salines le 28 janvier 2022

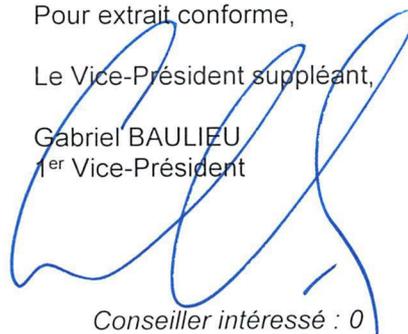
Acceptation d'un virement de 1 376 860,48 € de BEAC/AMLIN correspondant à l'indemnité immédiate versée pour les dommages liés à l'incendie criminel survenu dans le parking souterrain « Cassin » le 31 décembre 2019

IV. En matière de ressources humaines

Convention de partenariat et de mise à disposition du personnel pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réhabilitation du siège social du CCAS. GBM met à disposition du CCAS un agent (quotité de travail : 20 %). La mise à disposition s'effectue pour la période du 1^{er} mars 2022 au 31 décembre 2023, date prévisionnelle de réception des travaux, de levées des réserves et de contrôle des DGD. La convention a été signée le 13 mai 2022.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté prend connaissance des décisions de la Présidente dans le cadre de sa délégation du Conseil.

Pour extrait conforme,
Le Vice-Président suppléant,
Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président



Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 120 Contre : 0

Abstention : 0*

Conseiller intéressé : 0

**Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.*